

## Période du 21 au 27 juillet 2008

<b>Deux bombes explosent à Istanbul, au moins 13 morts</b>	<b>AFP 27/07/2008</b>	<b>Page 1</b>
<b>Treize morts dans deux explosions à Istanbul</b>	<b>AP 27/07/2008</b>	<b>Page 2</b>
<b>AKP : nouvelles turbulences en vue dans les relations UE-Turquie</b>	<b>AFP 27/07/2008</b>	<b>Page 3</b>
<b>La Cour constitutionnelle turque examine à partir de lundi la demande d'interdiction de l'AKP</b>	<b>AP 27/07/2008</b>	<b>Page 5</b>
<b>L'armée turque frappe 12 positions du PKK dans le nord de l'Irak</b>	<b>Reuters 27/07/2008</b>	<b>Page 6</b>
<b>La dissolution de partis : un classique de la Cour constitutionnelle turque</b>	<b>AFP 26/07/2008</b>	<b>Page 7</b>
<b>Turquie : le sort du parti au pouvoir entre les mains des juges</b>	<b>AFP 26/07/2008</b>	<b>Page 8</b>
<b>Turquie/Affaire Ergenekon : libération de 20 suspects arrêtés mercredi</b>	<b>AFP 26/07/2008</b>	<b>Page 10</b>
<b>Erdogan appelle à l'unité nationale avant une décision sur le sort de l'AKP</b>	<b>AFP 26/07/2008</b>	<b>Page 11</b>
<b>Turquie : ouverture en octobre du procès de putschistes présumés</b>	<b>AFP 25/07/2008</b>	<b>Page 12</b>
<b>Visite historique du président turc près de la frontière avec l'Arménie, fermée depuis 1993</b>	<b>Le Monde 25/07/2008</b>	<b>Page 13</b>
<b>La Turquie et l'Arménie prêtes à renouer</b>	<b>Courrier International 25/07/2008</b>	<b>Page 15</b>
<b>Le président iranien visitera la Turquie en août prochain</b>	<b>Xinhua (Chine) 25/07/2008</b>	<b>Page 16</b>
<b>Réunification de Chypre : les négociations débiteront le 3 septembre (ONU)</b>	<b>AFP 25/07/2008</b>	<b>Page 17</b>
<b>Chypre : les dirigeants grec et turc réunis pour fixer une date des négociations</b>	<b>AFP 25/07/2008</b>	<b>Page 18</b>
<b>MAN vend plusieurs centaines de bus au gaz à Ankara et La Haye</b>	<b>AFP 25/07/2008</b>	<b>Page 20</b>
<b>Lancement de la construction d'un tronçon ferroviaire reliant la Turquie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan</b>	<b>Xinhua (Chine) 24/07/2008</b>	<b>Page 21</b>
<b>L'aviation turque frappe de nouveau le PKK dans le nord de l'Irak (armée)</b>	<b>AFP 24/07/2008</b>	<b>Page 22</b>
<b>La Turquie et l'Arménie misent sur la détente</b>	<b>Le Figaro 24/07/2008</b>	<b>Page 23</b>

**Actualités Politique, Economique et Sociale en Turquie du 21 au 27 juillet 2008**  
**Sélection d'articles et de communiqués en français (Presse francophone)**

---

<b>Un écrivain poursuivi en Turquie</b>	<b>Libération 24/07/2008</b>	<b>Page 24</b>
<b>Personnalités de demain : Zekeriya Öz, les mains propres</b>	<b>Courrier International 24/07/2008</b>	<b>Page 25</b>
<b>Turquie : interrogations sur des interpellations dans l'affaire "Ergenekon"</b>	<b>AFP 23/07/2008</b>	<b>Page 26</b>
<b>UE : la Chine et la Turquie en tête des alertes alimentaires en 2007</b>	<b>AFP 23/07/2008</b>	<b>Page 27</b>
<b>Turquie/meurtre Dink : un rapport met en cause les forces de sécurité</b>	<b>AFP 23/07/2008</b>	<b>Page 28</b>
<b>Turquie : nouvelle vague d'interpellations dans l'affaire "Ergenekon"</b>	<b>AFP 23/07/2008</b>	<b>Page 29</b>
<b>Turquie : Phase finale lundi du procès contre le parti au pouvoir</b>	<b>AFP 22/07/2008</b>	<b>Page 30</b>
<b>La Turquie va acheter six sous-marins pour 2,5 milliards d'euros</b>	<b>AFP 22/07/2008</b>	<b>Page 32</b>
<b>Duralex sauvé de la liquidation par une solution interne</b>	<b>Les Echos 22/07/2008</b>	<b>Page 33</b>
<b>La Turquie n'évitera pas un référendum d'adhésion en France</b>	<b>Libération 22/07/2008</b>	<b>Page 34</b>
<b>Amorce d'une détente entre l'Arménie et la Turquie</b>	<b>AFP 21/07/2008</b>	<b>Page 35</b>
<b>La Turquie à la recherche de soutiens pour un siège au Conseil de sécurité</b>	<b>AFP 21/07/2008</b>	<b>Page 37</b>
<b>L'OCDE s'inquiète pour l'économie de la Turquie</b>	<b>Les Echos 21/07/2008</b>	<b>Page 38</b>
<b>Un groupe d'actionnaires rachète Duralex</b>	<b>Le Figaro 21/07/2008</b>	<b>Page 39</b>

## Deux bombes explosent à Istanbul, au moins 13 morts

AFP, Istanbul - 27/07/2008

Deux bombes ont explosé dimanche soir à Istanbul, faisant au moins 13 morts et 70 blessés, a rapporté la chaîne de télévision NTV citant le gouverneur d'Istanbul Muammer Güler.

Une première bombe de faible puissance a, selon l'enquête préliminaire, explosé dans une poubelle sur une avenue commerçante du quartier périphérique de Güngören, sur la rive européenne de la métropole turque, a déclaré aux journalistes présents sur les lieux M. Güler, cité par NTV.

Une deuxième déflagration de forte puissance a suivi quelques minutes plus tard à quelques mètres de là, alors que la foule commençait à s'assembler sur les lieux du premier attentat, a ajouté le gouverneur.

Un précédent bilan faisait état de 11 morts et 72 blessés.

La police privilégiait la piste des rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a affirmé NTV, sans donner davantage de détails.

Interrogé par les journalistes sur cette hypothèse, M. Güler a estimé qu'il était trop tôt pour se prononcer.

Le gouverneur a indiqué que la police allait examiner les images des caméras de surveillance disposées près du lieu des attentats.

De nombreuses équipes d'ambulanciers et de pompiers ont été dépêchées sur les lieux et un périmètre de sécurité a été établi par la police, qui a également procédé à des contrôles de colis suspects dans les alentours.

Sur les images diffusées par NTV, on pouvait assister à des scènes de panique, des personnes ensanglantées et désorientées courant en tous sens au milieu de bris de verre.

Les chaînes de télévision avaient dans un premier temps évoqué l'hypothèse d'une fuite de gaz.

Plusieurs attentats survenus à Istanbul ont été attribués dans le passé au PKK, qui se bat depuis 1984 pour l'indépendance du Sud-Est anatolien, à la population à majorité kurde.

Le conflit kurde en Turquie a fait plus de 37.000 morts.

## Treize morts dans deux explosions à Istanbul

AP, Istanbul - 27/07/2008

Deux explosions à la suite ont fait au moins 13 morts et environ 70 blessés dimanche soir sur une place bondée d'Istanbul, a indiqué le gouverneur de la ville, qualifiant les déflagrations d'"attentat".

Les explosions se sont produites à dix minutes d'intervalle dans le quartier résidentiel de Gungoren, a précisé le gouverneur Muammer Guler. Les bombes étaient placées dans des poubelles.

"Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un attentat", a déclaré le gouverneur d'Istanbul, précisant que les autorités cherchaient les responsables.

Istanbul a déjà été frappé par des attentats attribués aux militants kurdes et islamistes.

Beaucoup de personnes ont été blessées par la deuxième explosion après s'être précipitées suite à la première.

"La première explosion n'a pas été très puissante", a déclaré Huseyin Senturk, un commerçant témoin des explosions. "Plusieurs personnes sont arrivées pour voir ce qui se passait. C'est alors que la deuxième explosion s'est produite, blessant beaucoup de passants".

Nurettin Kapucu, médecin dans un hôpital voisin, a indiqué qu'environ 25 personnes y avaient été admises et que trois d'entre elles étaient dans un état critique.

Des éclats de verre et des débris jonchaient les trottoirs à proximité de l'endroit où s'est produit l'attentat, un lieu d'Istanbul très fréquenté le soir.

## AKP : nouvelles turbulences en vue dans les relations UE-Turquie

Yacine Le Forestier  
AFP, Bruxelles - 27/07/2008

L'interdiction qui menace en Turquie le parti islamo-conservateur au pouvoir risque d'ouvrir une nouvelle période de tensions entre l'UE et Ankara, en renforçant le camp des opposants européens à l'adhésion du pays, même si une suspension des négociations est peu probable.

A partir de lundi, la Cour constitutionnelle turque va délibérer pour se prononcer sur une demande d'interdiction, pour activités anti-laïques, du Parti de la justice et du développement (AKP), issu de la mouvance islamiste et au pouvoir depuis 2002. Un destin qu'ont connu avant lui de nombreuses formations politiques dans le pays.

Cette procédure n'est pas du goût des Européens qui y voient une atteinte aux règles démocratiques et jugent que les accusations proférées à l'encontre de l'AKP devraient être traitées dans les urnes plutôt que devant les tribunaux.

Lorsque la procédure contre l'AKP avait été validée au printemps, le commissaire européen à l'Elargissement Olli Rehn n'avait pas mâché ses mots.

Jugeant injustifiée une interdiction de l'AKP, il avait laissé planer la menace de perturbations dans les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE, qui n'avancent déjà qu'au ralenti depuis leur ouverture en octobre 2005.

"J'espère que les juges de la Cour constitutionnelle prendront en compte l'intérêt à long terme de la Turquie", qui est "d'être une démocratie européenne d'importance", avait-il indiqué.

La réaction de la Commission en cas d'interdiction prononcée par la Cour à partir de lundi, et l'éventuelle recommandation qu'elle pourrait faire, pèseront lourd.

Le mandat de négociations précise qu'en cas "de violation grave et persistante" des libertés et de la démocratie, les 27 peuvent suspendre ces pourparlers, par une simple majorité qualifiée.

Mais pour ne pas jeter de l'huile sur le feu, Bruxelles et les 27 pourraient se contenter de dénoncer avec véhémence une éventuelle interdiction, sans entraver les négociations. Ou, solution intermédiaire, opter pour une mise de facto entre parenthèses des discussions pour quelque temps, sans décision formelle des pays de l'UE.

Une chose est sûre: une mise à l'index de l'AKP donnerait des arguments aux pays de l'UE qui comme la France, l'Autriche ou Chypre sont les plus opposés à l'entrée de la Turquie.

La procédure en cours "ne fait que confirmer nos doutes sur les capacités de la Turquie à intégrer l'Europe", soulignait au début du mois un haut responsable français.

Pour autant, il semble que la France, qui préside l'UE jusqu'à la fin de l'année et est de ce fait tenue à une certaine neutralité, ne souhaite pas faire de la surenchère en poussant au blocage des pourparlers.

Les Européens protesteront mais une interdiction de l'AKP n'aura "pas d'influence" sur l'ouverture de nouveaux chapitres dans les négociations que mène la Turquie, assurait récemment une autre source française. "On ne veut pas être à l'origine d'une crise plus prononcée avec la Turquie", ajoute cette source diplomatique.

Une crise qui, de surcroît, risquerait de tuer dans l'oeuf l'espoir d'un règlement du conflit à Chypre, où des négociations sont prévues à partir du 3 septembre en vue de réunifier l'île divisée depuis 34 ans.

La France a toujours pour ambition d'ouvrir jusqu'à trois nouveaux chapitres parmi les 35 qui jalonnent les discussions, ce qui porterait à onze le nombre de chapitres ouverts en trois ans, selon la source.

En tout état de cause, cela ne modifierait pas la donne fondamentalement car 18 des 35 chapitres restent de facto gelés, dont 5 par Paris qui les considèrent comme "directement liés" à une adhésion qu'elle ne souhaite pas au bout du compte.

## La Cour constitutionnelle turque examine à partir de lundi la demande d'interdiction de l'AKP

AP, Istanbul - 27/07/2008

La Cour constitutionnelle turque examine à partir de lundi la demande de dissolution du Parti de la justice et du développement (AKP, au pouvoir), au motif qu'il chercherait à islamiser la très laïque Turquie.

Cette demande d'interdiction de la formation du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, issu de la mouvance islamiste, avait été déposée le 14 mars par le procureur de la Cour de Cassation Abdurrahman Yalcinkaya. Il accuse l'AKP de vouloir porter atteinte au principe même de la laïcité, inscrit dans le marbre de la constitution turque, citant notamment la série d'amendements, présentés par le gouvernement et adoptés par le Parlement, permettant d'autoriser le foulard islamique dans les universités.

Le procureur réclame aussi l'interdiction pour 70 personnes, dont le Premier ministre et le président Abdullah Gül, d'adhérer à un quelconque parti politique pendant cinq ans.

Dans un entretien accordé dimanche au principal journal du pays, "Hurriyet", à la veille du début de l'examen de cette demande, Erdogan a dit ne pas savoir "quel sera le résultat de cette affaire" mais espérer "qu'une décision bénéfique pour notre pays sera prise". Avant d'ajouter: "ce que je peux vous dire, c'est ceci: il m'est impossible de me comporter avec haine et animosité envers le public". "Si des erreurs ont été commises et que la tension est montée, alors nous devrions rétablir la paix sociale", a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a comparé la Turquie à une maison, avec un toit constitué par la République et dont le principal pilier est "la solidarité et l'intégrité": "si ce pilier s'effondre, nous serons tous ensevelis sous les décombres. Ce qui est important, c'est de pouvoir vivre avec solidarité et intégrité sous ce toit (...) Pour moi, l'un des principaux idéaux de la République d'Atatürk est qu'elle unit tous les membres de notre société sur la base de la citoyenneté et sans aucune discrimination".

Cette affaire met en lumière le bras de fer en cours entre les milieux et institutions laïques de Turquie, principalement l'armée et le système judiciaire, et le parti au pouvoir, dont nombre de membres sont des musulmans pratiquants qui affirment avoir pris leurs distances de l'islam politique.

La crise entre les deux camps avait connu un épisode central il y a un an, lorsque le ministre des Affaires étrangères de l'AKP Abdullah Gül était devenu le premier chef d'Etat issu du courant islamiste, avec des manifestations géantes des partisans de la laïcité.

Les juges de la Cour constitutionnelle, qui se réunissent pour examiner l'affaire au fond, ont donc un dossier de poids à traiter, dont le résultat affectera la vie politique du pays. Et pourrait avoir également des conséquences sur la relation avec l'Union européenne. Erdogan est un fervent partisan de l'adhésion de la Turquie à l'UE, ce qui en soi prouve déjà selon lui que son parti n'a absolument pas d'ambitions islamistes cachées pour le pays.

En juin, la Cour constitutionnelle avait déjà infligé un premier grave revers au gouvernement, en maintenant l'interdiction du foulard dans les universités, un dossier sur lequel l'AKP s'était énormément investi: la Cour a considéré que la levée de l'interdiction violait effectivement les principes laïques de la Constitution.

Lorsque la Cour constitutionnelle avait jugé recevable sur la forme la demande du procureur, la Commission européenne avait exprimé ses réserves, jugeant la procédure excessive et inopportune.

Depuis sa création en 1963, la Cour constitutionnelle a frappé d'interdiction plusieurs dizaines de partis politiques, souvent kurdes ou islamistes.

## L'armée turque frappe 12 positions du PKK dans le nord de l'Irak

Selcuk Gokoluk  
Reuters, Ankara - 27/07/2008

L'aviation turque annonce avoir frappé 12 positions des séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) au cours d'un raid mené dans une région montagneuse du nord de l'Irak.

Le chef d'état-major de l'armée a déclaré que tous ses chasseurs étaient rentrés sans encombre à leur base et que le bilan précis "des pertes causées aux terroristes" allait être communiqué prochainement.

"Les opérations menées dans le cadre de notre lutte contre le terrorisme vont être appelées à se poursuivre sur notre territoire et à l'étranger avec des mesures militaires", peut-on lire par ailleurs dans un communiqué de l'armée.

L'armée turque mène régulièrement des opérations dans le Nord irakien contre les bases arrière du PKK, qui a pris les armes en 1984 contre Ankara.

On estime que plusieurs milliers de rebelles du PKK se trouvent dans cette région, où la communauté kurde irakienne bénéficie d'un régime de quasi-autonomie.

Le PKK est considéré comme une organisation terroriste par la Turquie, l'Union européenne et les Etats-Unis.

Une source proche des peshmergas kurdes, qui a requis l'anonymat, et Azad Wassu, maire de Jarawa, ont confirmé le raid aérien effectué par la Turquie aux premières heures de dimanche.

Le raid a duré une heure et demie, prenant pour cibles divers sites sur le mont Qandil, ont-ils dit. Ils ont ajouté que l'on ne déplorait aucune victime civile, les civils ayant tous quitté la région. Les hôpitaux n'ont signalé aucun blessé et on ne dispose d'aucune information sur d'éventuelles victimes dans les rangs du PKK, ont-ils ajouté.

Les autorités irakiennes ont déclaré que le raid avait duré 45 minutes et qu'il n'avait fait aucune victime.

Par ailleurs, trois personnes circulant en camion ont été tuées dimanche par l'explosion d'une mine dans la province de Hakkari, à la frontière irakienne, rapporte l'agence de presse anatolienne.

## La dissolution de partis : un classique de la Cour constitutionnelle turque

AFP, Ankara - 26/07/2008

La Cour constitutionnelle turque doit délibérer à partir de lundi sur une éventuelle dissolution du Parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir pour "activités anti-laïques", un destin qu'ont connu avant lui de nombreuses formations.

Depuis sa création en 1963, la Cour constitutionnelle - dont la fonction principale est de contrôler la conformité des lois à la Constitution - a prononcé la dissolution de pas moins de 24 partis - dont deux ont fourni le gros des effectifs de l'AKP du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan.

Le plus ancien d'entre eux est le Parti de la prospérité (RP), dont le dirigeant Necmettin Erbakan est devenu en 1996 le premier chef de gouvernement islamiste en Turquie, avant d'être contraint un an plus tard à la démission par l'armée, qui se considère comme la garante du principe constitutionnel de laïcité.

En janvier 1998, la Cour constitutionnelle a dissous le RP, au sein duquel M. Erdogan a débuté en politique, pour cause d'activités anti-laïques, et a prononcé une interdiction d'activités politiques de cinq ans contre plusieurs de ses membres, dont M. Erbakan.

Les membres du RP épargnés par la Cour ont par la suite créé une nouvelle formation, le Parti de la vertu (FP), au destin éphémère puisqu'il a à son tour été dissous en juin 2001 par les 11 juges de la Cour constitutionnelle.

C'est sur les cendres du FP que M. Erdogan a fondé l'AKP, qui affirme cependant avoir rompu tous ses liens avec l'islam politique et se définit comme un parti démocrate conservateur, respectueux de la laïcité.

Le ministère public accuse néanmoins l'AKP de vouloir remplacer le régime laïque par un régime islamiste. La Cour constitutionnelle n'avait jamais jusque là lancé de procédure contre un parti au pouvoir.

Outre les formations accusées d'islamisme, la Cour a prononcé l'interdiction de plusieurs partis kurdes pour des liens avec les rebelles séparatiste kurdes actifs dans le sud-est du pays.

Le Parti de la démocratie (DEP) a été dissous en 1994 en tant que "foyer d'activités allant à l'encontre de l'unité" nationale, de même que son successeur, le Parti de la démocratie et du peuple (HADEP) en 2003.

La Cour instruit actuellement un procès en dissolution contre un dernier avatar de ces formations, le Parti pour une société démocratique (DTP).

## Turquie : le sort du parti au pouvoir entre les mains des juges

Burak Akinci  
AFP, Ankara - 26/07/2008

La Turquie est menacée de replonger dans une grave crise politique, avec en ligne de mire de probables élections anticipées, si la Cour constitutionnelle décide dans les jours à venir d'interdire le parti islamo-conservateur au pouvoir, accusé d'activités anti-laïques.

La Cour doit entamer lundi ses délibérations sur l'action en justice intentée contre le Parti de la justice et du développement (AKP), issu de la mouvance islamiste. La procédure vise aussi le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan et le président Abdullah Gül.

M. Erdogan a appelé samedi dans le quotidien Hürriyet à "l'union et l'unité" du pays. "Nous avons fait des erreurs, c'est possible. Mais c'est devant le peuple qu'il faut rendre des comptes pour cela", a-t-il dit.

Au pouvoir depuis 2002, large vainqueur des législatives de 2007, l'AKP s'est attiré depuis les foudres des milieux pro-laïcs en voulant légaliser le voile islamique dans les universités, sujet hautement sensible dans ce pays majoritairement musulman, mais fondé sur une stricte laïcité.

La décision des onze magistrats, qui requiert une majorité de sept voix, est attendue au bout de quelques jours.

A partir de lundi, les juges se réuniront tous les jours pour délibérer, a annoncé le président de la Cour, Hasim Kiliç. "Je ne sais pas si la décision sera prise dans trois jours, ou bien dix, mais nous travaillerons sans arrêt", a-t-il dit.

La justice demande la dissolution du parti. Elle demande aussi que 71 de ses dirigeants, dont le Premier ministre et le chef de l'Etat, soient interdits d'appartenance à un parti politique pendant cinq ans.

De l'avis général, si l'AKP venait à être dissous, hypothèse privilégiée par la plupart des analystes, des législatives anticipées devraient être organisées.

Le parti au pouvoir, qui dénonce un "coup judiciaire", a annoncé avoir mis au point des solutions de rechange, dont la possible création d'une nouvelle formation pour accueillir les plus de 300 députés de l'AKP qui deviendraient indépendants en cas de dissolution.

Selon les sondages, le parti qui succéderait ainsi à l'AKP est sûr de remporter les élections. Et de l'avis des juristes, M. Erdogan pourrait retourner au Parlement comme député indépendant.

Mais un an après la victoire de l'AKP, avec 47% des voix, aux législatives de juillet 2007, le gouvernement Erdogan se retrouve affaibli sur la scène politique.

La procédure contre l'AKP a été lancée en mars par le procureur de la Cour de cassation, Abdurrahman Yalçinkaya, après la décision du gouvernement de lever l'interdiction du port du foulard islamique à l'université.

L'annulation de cette révision en juin par la Cour constitutionnelle a été interprétée comme un signe précurseur d'une interdiction de l'AKP, formation née sur les cendres de partis islamistes dissous pour activités anti-laïques.

Les tensions sont plus que jamais exacerbées entre les islamo-conservateurs et le camp laïc, mené par l'administration judiciaire et universitaire ainsi que par l'armée. Un projet de renverser le gouvernement a provoqué l'arrestation de nombreuses personnalités pro-laïques, dont d'influents ex-généraux. La contagion de la crise financière américaine, le pétrole cher et des résultats décevants en matière de croissance et de lutte anti-inflation ont porté un coup supplémentaire à la popularité du gouvernement.

L'AKP a en outre perdu son élan pro-européen, alors que des négociations d'adhésion entre Ankara et l'UE se sont ouvertes en 2005. Et nombre de commentateurs pensent que même si le parti n'est pas interdit, des élections anticipées semblent la meilleure solution.

"Le bilan de l'AKP depuis sa victoire électorale est sombre. Il n'a pas su convaincre les gens qui sentent que la République laïque est menacée", affirmait récemment Sedat Ergin, rédacteur en chef du journal libéral Milliyet.

## Turquie/Affaire Ergenekon : libération de 20 suspects arrêtés mercredi

AFP, Ankara - 26/07/2008

Un tribunal d'Adana, dans le sud de la Turquie, a relâché samedi après trois jours de garde à vue 20 personnes initialement soupçonnées de liens avec le réseau nationaliste Ergenekon, accusé de vouloir renverser le gouvernement, a rapporté la chaîne de télévision CNN-Türk.

Au total, 27 personnes avaient été interpellées mercredi dans les villes d'Istanbul, Kocaeli (nord-ouest), Konya (centre), Mersin (sud) et Elazig (est) dans le cadre d'une enquête terroriste avec un lien éventuel avec Ergenekon.

Huit d'entre elles avaient été relâchées par la police après interrogatoire et les 19 autres, ainsi qu'un 28e suspect arrêté ultérieurement, avaient été déférées devant un tribunal d'Adana, qui a finalement renoncé samedi à les poursuivre, selon CNN-Türk.

Quelque 86 prévenus accusés d'avoir créé une organisation terroriste armée -le réseau Ergenekon- pour semer le chaos en Turquie et créer un climat favorable à un coup d'état militaire, doivent être jugés le 20 octobre à Silivri (environ 50 kilomètres au nord-ouest d'Istanbul).

## Erdogan appelle à l'unité nationale avant une décision sur le sort de l'AKP

AFP, Ankara - 26/07/2008

Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a appelé samedi à l'unité nationale, dans un entretien accordé au journal Hürriyet, alors que la Cour constitutionnelle doit délibérer à partir de lundi sur une éventuelle interdiction de son parti pour "activités anti-laïques".

"La République turque est notre voute céleste (...) La colonne qui la soutient est l'union et l'unité. Si elle s'effondre, nous resterons tous ensemble (coincés) dessous", a déclaré M. Erdogan au quotidien à grand tirage.

Interrogé par le directeur de la rédaction de Hürriyet Ertugrul Özkök, le Premier ministre a admis avoir pu commettre des erreurs à la tête du gouvernement.

"Nous avons fait des erreurs, c'est possible. Mais c'est devant le peuple qu'il faut rendre des comptes pour cela. Maintenant, s'il y a des erreurs, des tensions, il nous faut rétablir la paix sociale", a-t-il dit.

L'appel de M. Erdogan intervient alors que la Cour constitutionnelle doit se réunir lundi pour délibérer sur une éventuelle interdiction du Parti de la justice et du développement (AKP) qu'il dirige, accusé par le ministère public d'atteinte au principe de laïcité, pilier de la République turque.

Issu de la mouvance islamiste, le parti affirme avoir rompu avec l'islam politique et se définit comme conservateur, démocrate et respectueux de la laïcité.

Le ministère public demande la dissolution de l'AKP ainsi qu'une interdiction d'appartenance à un parti politique pendant cinq ans pour 71 de ses dirigeants, dont M. Erdogan et le président Abdullah Gül, ex-dirigeant du parti jusqu'à son élection l'an dernier à la magistrature suprême.

L'élection par le Parlement de M. Gül à la présidence -une fonction jusque là exercée par un ardent défenseur de la laïcité- puis le vote d'une loi autorisant le port du voile à l'université -depuis annulée par la Cour constitutionnelle- avaient suscité l'indignation des milieux pro-laïcité.

## Turquie : ouverture en octobre du procès de putschistes présumés

AFP, Istanbul - 25/07/2008

De nombreuses personnalités arrêtées dans le cadre de l'affaire visant le réseau nationaliste dit "Ergenekon", accusées de vouloir renverser le gouvernement islamo-conservateur turc, comparaitront à partir du 20 octobre devant une cour d'Istanbul, ont rapporté les médias.

L'affaire qui secoue depuis des mois la Turquie entre ainsi dans une phase finale.

Une cour d'assises d'Istanbul a officiellement accepté l'acte d'accusation de près de 2.500 pages dressé à l'encontre des 86 suspects dans cette affaire très médiatisée qui relève d'une organisation "terroriste", selon les procureurs qui l'ont élaboré.

Deux généraux quatre-étoiles à la retraite sont actuellement sous les verrous et sont notamment accusés avec 84 autres suspects de vouloir semer le chaos en Turquie afin de créer un climat favorable à un coup d'Etat militaire.

L'enquête, au cours de laquelle plusieurs personnalités connues - anciens officiers, journalistes, hommes d'affaires - ont été arrêtées, a commencé en juin 2007 après la découverte de grenades dans une maison d'Istanbul.

Les arrestations et accusations qui ont suivi ont été interprétées comme un bras de fer entre le gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP, issu de la mouvance islamiste) et les milieux kémalistes, qui se réfèrent à l'idéologie du fondateur de la Turquie moderne Mustafa Kemal Atatürk, très soucieux de préserver le caractère laïc du régime.

Plusieurs analystes ont accusé l'AKP de chercher à profiter d'"Ergenekon" pour mettre la pression sur ses adversaires pro-laïcs.

L'AKP, actuellement poursuivi en justice et menacé d'interdiction pour "activités anti-laïques" présumées, nie vouloir installer un régime islamiste en Turquie.

## Visite historique du président turc près de la frontière avec l'Arménie, fermée depuis 1993

Guillaume Perrier  
Le Monde - 25/07/2008 (édition du 26/07/2008)

« C'est donc là l'Arménie ? Si près ? » Surpris, le président de la République turque, Abdullah Gül, s'est arrêté un instant en surplomb du canyon au fond duquel coule la rivière Araxe, la ligne naturelle qui sépare la Turquie de l'Arménie. Un regard de l'autre côté, d'où émergent quelques baraquements et des miradors occupés par les soldats russes et arméniens qui gardent cette frontière.

De passage dans la région de Kars, mercredi 23 et jeudi 24 juillet, aux confins orientaux de la Turquie, M. Gül a marché une petite heure dans le site majestueux d'Ani : l'ancienne "cité aux 1 001 églises" est le vestige le plus important de la présence arménienne en Anatolie. Des églises, il n'en reste que cinq ou six, en ruine, disséminées dans les herbes folles. Les visiteurs peuvent venir les admirer depuis 2004. Auparavant, la zone, sous contrôle militaire, était totalement bouclée.

Ani, à la limite du territoire turc, fut la capitale du royaume bagratide d'Arménie, au X<sup>e</sup> siècle. Le symbole de cette visite n'est donc pas passé inaperçu, ni d'un côté ni de l'autre de la frontière, fermée depuis 1993 : Abdullah Gül est le premier président turc à s'y rendre.

L'Arménie et la Turquie ont rompu leurs relations il y a quinze ans, quand la guerre a éclaté au Nagorny Karabakh, une province d'Azerbaïdjan, peuplée en majorité d'Arméniens, toujours occupée par Erevan. Dans ce conflit, la Turquie a pris fait et cause pour l'Azerbaïdjan, un pays de souche turque. Mais depuis quelques semaines, de part et d'autre, les petits gestes d'ouverture se sont multipliés.

Début juillet, le président arménien, Serge Sarkissian, a invité son homologue turc à assister au match de football entre l'Arménie et la Turquie qui doit avoir lieu à Erevan, le 6 septembre, évoquant "une nouvelle phase de dialogue avec le gouvernement et le peuple de Turquie". M. Gül réserve sa réponse, suspendue aux troubles politiques qui agitent Ankara. Quelques jours plus tard, on apprenait que des négociations bilatérales "secrètes" avaient eu lieu, le 8 juillet à Berne, en Suisse. D'autres rencontres sont prévues en août et septembre et, cette semaine, le ministre des Affaires étrangères, Ali Babacan, a participé à une réunion, aux Nations unies, en présence d'un ambassadeur arménien.

### DIPLOMATIE DU FROMAGE

Les Etats-Unis mais aussi l'Iran, partenaire stratégique d'Erevan, soutiennent ardemment ce dialogue. Enfin, dernier geste en date, le gouvernement turc a démis de ses fonctions, mercredi, le directeur de l'institut turc d'histoire, Yusuf Halaçoğlu, connu pour sa rhétorique anti-arménienne et antigénocide. A Kars, la capitale de la province turque frontalière de l'Arménie, cela fait bien longtemps que l'on veut rétablir des relations avec le voisin honni. Coincée au fond d'un cul-de-sac, Kars est la première à souffrir de la situation. Ses rues défoncées et ses maisons russes du XIX<sup>e</sup> siècle décrépées trahissent une situation économique difficile.

Le maire (Parti de la justice et du développement, AKP) de la ville, Naif Alibeyoğlu, avait rassemblé, en 2000, plus de 50 000 signatures pour la réouverture de la frontière et se démène pour organiser des rencontres culturelles ou des foires commerciales qui réunissent des ressortissants de tous les pays du Caucase. "Nous cherchons depuis des années à ramener la paix dans la région", dit-il. Ces positions lui attirent régulièrement les foudres des nationalistes turcs et azéris. Une députée du parti au pouvoir à Bakou l'a traité, mercredi, de "provocateur" et "d'ami des Arméniens".

Mais en 2007, un salon des entrepreneurs, à Kars, a fait naître un projet transfrontalier. Des producteurs turcs, géorgiens et arméniens, ont lancé leur fromage "caucasien", fabriqué depuis février. *"Nous voulons sauvegarder notre culture commune qui est caucasienne, explique Ilhan Koçulu, le promoteur du projet. La terre ne fait pas de discrimination. Je suis très peiné de voir ces conflits dans notre région. Nous envoyons un message aux politiciens et aux populations locales : nous sommes tous des enfants de la terre du Caucase."* La diplomatie du fromage montrera peut-être la voie à suivre.

## La Turquie et l'Arménie prêtes à renouer

Alda Engoian  
Courrier International - 25/07/2008

Des négociations confidentielles entre Ankara et Erevan, révélées par les médias turques, pourraient modifier les équilibres stratégiques dans une région sous tension. Les presses arménienne et azerbaïdjanaise tentent d'évaluer les chances de cette ouverture historique.

Le 8 juillet, à Berne, "les responsables turcs et arméniens ont tenu des négociations directes afin de relancer le dialogue entre les deux pays voisins", annonce le quotidien turc *Hürriyet* de source officielle. Ankara et Erevan n'ont pas de relations diplomatiques et la fermeture de leur frontière plonge l'Arménie dans un quasi blocus géographique et économique. En cause, la non-reconnaissance par la Turquie du génocide arménien de 1915. De part et d'autre, les responsables turcs et arméniens veulent faire preuve de bonne volonté.

L'intensification du dialogue pourrait se concrétiser à travers deux événements. Le 24 juillet, le président turc Abdullah Gül "envisage de visiter les ruines d'Ani, capitale antique de l'Arménie [en Anatolie], où se déroulent des travaux de restauration de monuments [chrétiens et musulmans]", informe le journal arménien *Novoié Vremia*. Par ailleurs, le président arménien Serge Sarkissian, partisan de la normalisation des relations avec Ankara, a invité Gül à Erevan le 6 septembre pour assister au match de foot Arménie-Turquie dans le cadre des qualifications pour la Coupe du monde 2010. L'invitation est "à l'étude" à Ankara, note le quotidien *Zerkalo* d'Azerbaïdjan, pays voisin qui craint pour ses propres intérêts.

En effet, le réchauffement probable des relations entre Erevan et Ankara, l'allié le plus fidèle de l'Azerbaïdjan, notamment dans la question du retrait des troupes arméniennes du territoire du Haut-Karabakh séparatiste, a suscité une certaine nervosité à Bakou et en a surpris plus d'un. "Même si la Turquie ouvrait sa frontière avec l'Arménie, cela ne servirait à rien, car tant que l'Azerbaïdjan n'ouvrira pas la sienne, aucune marchandise ne pénétrera en Arménie, tente de rassurer le webzine *Day.az*. Par ailleurs, l'opinion publique turque ne permettra pas à son gouvernement de normaliser les relations avec l'Arménie sur le dos de l'Azerbaïdjan. Il est peu probable qu'en échange des gestes de bonne volonté d'Erevan, la Turquie sacrifie sa relation stratégique avec l'Azerbaïdjan." Pour Bakou, le règlement du conflit du Haut-Karabakh est un préalable à toute ouverture du dialogue arméno-turc.

Côté arménien, dans les pages de *Novoié Vremia*, le leader du parti nationaliste *Dachnaktsioutoun*, Kiro Manoïan, avoue "comprendre les inquiétudes de Bakou, car il sortira perdant" du réchauffement des relations turco-arméniennes. Il doute néanmoins de la capacité de la Turquie à réellement faire une ouverture décisive vers Erevan. "Cette bonne volonté ne sera que de façade, rien de plus. L'Arménie, elle, n'a pas les moyens de céder sur quoi que ce soit."

Cependant, des voix pragmatiques se font entendre des deux côtés. Pour *Zerkalo*, "Bakou devrait agir plus intelligemment, accepter les règles du jeu d'Ankara et tirer profit des divergences arméno-turques. Si Ankara règle sa discorde avec Erevan, ce dernier pourra alors se montrer plus constructif sur le Haut-Karabakh". Dans *Novoié Vremia*, l'ancien Premier ministre arménien Armen Darbinian estime qu'inviter Abdullah Gül est "une initiative brillante de la diplomatie arménienne. Elle met le pays dans une posture gagnante indépendamment de la réponse turque. Non seulement nous devons coexister avec la Turquie sous le même soleil, mais se développer, et pourquoi pas conjointement."

## Le président iranien visitera la Turquie en août prochain

Xinhua - 25/07/2008

Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad effectuera une visite en Turquie le mois prochain sur invitation de son homologue turc Abdullah Gul, a rapporté vendredi le quotidien turc News.

La visite projetée de M. Ahmadinejad est sur l'agenda depuis un bon moment mais n'a pas pu se réaliser à cause de la crise internationale sur le programme nucléaire de l'Iran et des élections présidentielles et générales qui ont eu lieu en Turquie l'année dernière, selon le journal.

Ces dernières années, les deux pays voisins ont renforcé leurs liens économique, commercial, énergétique et sécuritaire et les ministres de l'Energie des deux pays ont signé récemment un accord préliminaire sur le transport de gaz naturel iranien via le territoire turc et autorisant les compagnies turques de développer trois champs de gaz naturel iranien dans le sud de l'Iran.

Une série de documents sur les relations économiques seraient signés lors de la visite présidentielle, a ajouté le reportage.

Les étroites relations énergétiques et commerciales entre la Turquie et l'Iran ne sont pas accueillies par les Etats-Unis, qui estiment qu'elles encourageraient l'Iran à ne pas coopérer avec la communauté internationale pour résoudre la question du programme nucléaire.

D'autre part, la Turquie a indiqué que ses étroites relations avec l'Iran lui permet de transmettre des messages de la communauté internationale à Téhéran aussi ouvertement que possible.

Le ministre turc des Affaires étrangères Ali Babacan a indiqué auparavant que la Turquie n'avait pas de mission de médiation officielle mais a qualifié le rôle de son pays de "celui qui est, dans un sens, de consolider et de faciliter" les négociations entre l'Iran et les six puissances importantes -- la Grande-Bretagne, la Chine, la France, l'Allemagne, la Russie et les Etats-Unis.

En outre, M. Babacan devrait rencontrer son homologue iranien Manuchehr Mottaki la semaine prochaine à Téhéran à la veille du sommet des pays non-alignés.

## Réunification de Chypre : les négociations débuteront le 3 septembre (ONU)

AFP, Nicosie - 25/07/2008

Les dirigeants chypriotes grec et turc débuteront le 3 septembre des négociations en vue de réunifier l'île divisée depuis 34 ans, a déclaré vendredi le chef de la mission de l'ONU à Chypre, Taya-Brook Zerihoun.

Cette annonce a été faite à l'issue d'une rencontre de plus de deux heures entre le président chypriote Demetris Christofias et le dirigeant de la République turque de Chypre du Nord (RTCN, seulement reconnue par la Turquie) Mehmet Ali Talat, au QG de l'ONU, dans la zone tampon de Nicosie, dernière capitale divisée au monde.

Après l'élection à la présidence de M. Christofias en février, les deux dirigeants avaient convenu de relancer les discussions sur la réunification de l'île sous les auspices de l'ONU.

Des groupes de travail et comités techniques réunissant experts chypriotes grecs et turcs avaient alors été mis en place pour plancher sur de nombreux dossiers en vue de préparer le terrain aux négociations proprement dites.

Le 1er juillet, les deux dirigeants avaient décidé de se rencontrer le 25 juillet pour l'examen final des avancées réalisées par ces groupes.

## Chypre : les dirigeants grec et turc réunis pour fixer une date des négociations

AFP, Nicosie - 25/07/2008

Les dirigeants chypriotes grec et turc se rencontrent vendredi à Nicosie pour décider si les conditions sont réunies pour entamer, peut-être dès septembre, des négociations en vue de réunifier l'île divisée depuis 34 ans.

En visite à Ankara jeudi, le dirigeant de la République turque de Chypre du Nord (RTCN, seulement reconnue par la Turquie) Mehmet Ali Talat s'est dit en faveur d'une solution rapide, laissant sous-entendre que de telles négociations pourraient débuter début septembre.

"Notre objectif est de parvenir à une solution en peu de temps (...) je pense que nous pouvons y arriver d'ici la fin de 2008", a déclaré M. Talat à l'agence de presse turque Anatolie. "A partir de septembre, nous avons quatre mois (...) C'est une période suffisante. Elle peut être étendue un peu plus si nécessaire, mais résoudre la question chypriote en peu de temps doit être notre premier objectif", a-t-il souligné.

Cette semaine, l'ONU avait également dit espérer l'annonce d'une date prochaine.

"Le secrétaire général de l'ONU (Ban Ki-moon) a indiqué de manière claire qu'il souhaitait voir démarrer des négociations directes bientôt", a déclaré à l'AFP le porte-parole de l'ONU Jose Diaz. M. Talat et le président chypriote Demetris Christofias doivent se réunir à 11H00 (08H00 GMT) à la résidence du chef de la mission de l'ONU, Taye-Brook Zerihoun, dans la zone tampon de Nicosie, dernière capitale divisée au monde.

Washington comme Londres, en écho à l'ONU, ont multiplié leurs contacts diplomatiques avec les deux hommes, en amont de la rencontre.

Et depuis quelques semaines, les mots d'encouragement fusent de toute part, la communauté internationale jugeant le moment propice pour relancer les chances d'une réunification, sérieusement entamées depuis 2004 lors du refus par les Chypriotes grecs d'un plan de réunification proposé par l'ONU.

Après l'élection à la présidence de M. Christofias en février, les deux dirigeants avaient convenu en mars de relancer les discussions sur la réunification de l'île sous les auspices de l'ONU. Des groupes de travail et comités techniques réunissant experts chypriotes grecs et turcs avaient alors été mis en place pour plancher sur de nombreux dossiers, comme le partage des pouvoirs, la sécurité ou les questions économiques, en vue de préparer le terrain aux négociations proprement dites.

Le 1er juillet, les deux dirigeants avaient décidé de se rencontrer le 25 juillet pour l'examen final des avancées réalisées par ces groupes. Un accord de principe avait alors été trouvé sur les questions épineuses de la citoyenneté et de la souveraineté.

L'entente apparente entre MM. Talat et Christofias est perçue comme un facteur crucial pour dépasser les obstacles qui jonchent le chemin vers un accord. Le président chypriote a toutefois mis en garde les acteurs du dossier contre toute pression extérieure et les effets contreproductifs que pourrait avoir un accord conclu dans la précipitation.

L'euphorie initiale suscitée par un possible accord est en effet retombée à mesure que sont apparus des différends entre les deux parties notamment sur les questions de la propriété, de la souveraineté, du territoire et de la sécurité. Pour les Chypriotes grecs, les négociations n'ont une chance de réussir que si des progrès sont accomplis auparavant sur les dossiers débattus par les

groupes bicommunautaires. Pour les Chypriotes turcs au contraire, toute difficulté pourra être surmontée à la table des négociations.

Un échec des négociations chypriotes mettrait par ailleurs à mal les ambitions turques de rejoindre l'Union européenne. Ankara occupe depuis 1974 près d'un tiers de l'île, après un coup d'Etat à Nicosie de nationalistes chypriotes grecs soutenus par Athènes.

## **MAN vend plusieurs centaines de bus au gaz à Ankara et La Haye**

**AFP, Francfort - 25/07/2008**

Le conglomérat allemand MAN a gagné deux importants contrats pour fournir 635 bus roulant au gaz naturel en Turquie et aux Pays-Bas, a-t-il annoncé vendredi.

Le montant des deux contrats n'a pas été révélé par le constructeur automobile, mais il est compris entre 100 et 999 millions d'euros, selon un communiqué diffusé en Allemagne.

La capitale turque Ankara va se doter de 500 nouveaux bus de ce type pour une livraison échelonnée entre novembre 2008 et septembre 2009, après une précédente commande équivalente il y a deux ans, selon MAN.

La ville de La Haye, aux Pays-Bas, achète quant à elle 135 bus au gaz, moins polluants que les moteurs essence, précise l'allemand. Ils doivent être livrés entre 2009 et 2011.

## Lancement de la construction d'un tronçon ferroviaire reliant la Turquie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan

Xinhua - 24/07/2008

Les présidents turc, azerbaïdjanais et géorgien, MM. Abdullah Gul, Ilham Aliyev et Mikheil Saakashvili ont posé les fondations de la partie turque de la ligne des chemins de fer Bakou-Tbilissi-Kars (BTK), a rapporté l'agence de presse Anatolie.

Cette ligne d'un coût de 600 millions de dollars américains, nommée la Route de la soie ferrée, est un projet de chemin de fer régional reliant directement la capitale azerbaïdjanaise Bakou, avec la ville orientale turque de Kars, via la capitale géorgienne Tbilissi. Le projet doit être achevé en 2011.

Les chefs d'Etat ont participé à la cérémonie de la pose de la première pierre jeudi à Kars, lançant la construction du tronçon de 76 km en Turquie de cette ligne de 110 180 km.

Le lancement du tronçon en Géorgie a eu lieu dans la banlieue de la capitale de Tbilissi le 21 novembre 2007 avec la présence des trois présidents.

Le projet sera une ligne sans arrêt entre les républiques d'Asie centrale, nouveau centre de pétrolier et gazier dans le monde. Avec la réalisation de cette ligne ferroviaire, un train qui partira de Londres peut arriver en Chine sans marquer aucun arrêt.

## L'aviation turque frappe de nouveau le PKK dans le nord de l'Irak (armée)

AFP, Ankara - 24/07/2008

L'aviation turque a bombardé dans la nuit de mercredi à jeudi des positions de rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatistes kurdes de Turquie) dans le nord de l'Irak, a annoncé l'armée turque.

Treize cibles situées dans la région de Zap, dans le Kurdistan irakien où le PKK dispose de plusieurs installations, ont été "détruites à la suite d'un pilonnage intensif (...) épargnant toute installation civile", indique l'état-major sur son site internet.

"Les pertes des terroristes sont en cours d'évaluation", déclare l'armée.

"Les opérations anti-terroristes seront poursuivies avec détermination dans le pays et à l'étranger en fonction des nécessités militaires", ajoute le document.

Le PKK, considéré comme une organisation terroriste par la Turquie, les Etats-Unis et l'Union européenne, se bat depuis 1984 pour l'autonomie du sud-est de la Turquie, peuplé en majorité de Kurdes. Le conflit a fait plus de 37.000 morts.

Depuis décembre 2007, l'armée turque a bombardé près d'une vingtaine de fois les positions du PKK dans le nord de l'Irak. Elle a effectué des raids aériens ainsi qu'une opération terrestre d'une semaine en février dans cette région où sont retranchés, selon Ankara, plus de 2.000 rebelles kurdes.

Sur le terrain, un porte-parole du PKK, Ahmet Danis, a confirmé les bombardements turcs qui se sont produits à 20H30 GMT et affirmé, comme c'est le cas dans tous les autres pilonnages, qu'ils n'avaient pas fait de victime dans ses rangs.

Le gouvernement turc dispose d'une autorisation d'un an du Parlement, qui expire en octobre, pour mener des opérations militaires transfrontalières contre le PKK.

Depuis le début des actions d'Ankara contre le PKK en Irak, les Etats-Unis, allié de la Turquie au sein de l'Otan, l'assistent en lui fournissant en temps réel des informations sur les mouvements des rebelles kurdes en territoire irakien.

Par ailleurs, l'explosion d'une mine dans un petit village situé non loin de la ville turque de Lice (sud-est) a tué deux enfants âgés d'une dizaine d'années, ont indiqué des sources locales.

Un autre enfant et un adulte ont été blessés dans l'incident provoqué par la manipulation de l'engin découvert dans un terrain vague près du village, ont précisé les mêmes sources.

## La Turquie et l'Arménie misent sur la détente

Laure Marchand  
Le Figaro - 24/07/2008

**Plusieurs gestes des deux côtés éclaircissent l'atmosphère, mais la frontière entre les deux pays reste fermée.**

Aux confins orientaux de la Turquie, le long de la frontière avec l'Arménie, des églises en ruines sont battues par les vents de la steppe. Ce sont les vestiges d'Ani, l'ancienne capitale du royaume arménien, qui date du Xe siècle. Cruauté de l'histoire, le traité de Lausanne de 1923, élaboré par les puissances occidentales, les fit basculer du côté turc. Jamais un président de la République de Turquie ne s'y était rendu. Hier soir, Abdullah Gül l'a fait. Sa visite était d'autant plus symbolique que les gestes pour détendre les relations entre les deux pays se multiplient.

Dans le Wall Street Journal, le 9 juillet, le président arménien, Serge Sarkissian, avait marqué sa disponibilité à ouvrir «une nouvelle phase de dialogue avec le gouvernement et le peuple de - Turquie». Ankara et Erevan ont confirmé que des discussions secrètes, dévoilées par le quotidien Hürriyet, avaient eu lieu à deux reprises, le 8 juillet et au mois de mai. Les rencontres des diplomates turcs et arméniens, qui se sont déroulées à Berne, en Suisse, auraient duré plusieurs jours.

Autre geste révélateur d'un changement d'atmosphère : le chef de l'État arménien a invité son homologue turc à assister au match de football Turquie-Arménie, comptant pour les qualifications de la Coupe du monde 2010, qui aura lieu le 6 septembre à Erevan. Matthew Bryza, secrétaire d'État américain adjoint chargé des Affaires eurasiatiques, a pressé le président Gül d'accepter. Ce dernier, partisan du rapprochement entre les deux pays, n'a pas encore répondu. «L'acte serait très courageux, mais pourra-t-il le faire?» s'interroge Sami Kohen, éditorialiste au quotidien Milliyet. L'AKP (le parti islamo-conservateur dont est issu M. Gül, NDLR ) se trouve en très mauvaise posture sur le plan intérieur.»

### Mini-sommet régional

Ankara a fermé sa frontière avec son voisin en 1993 au plus fort de la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, pays «frère» de la Turquie. Depuis, le statu-quo règne. Reconnaissance du génocide arménien par les Turcs, retrait des troupes arméniennes du Haut-Karabagh, validation par Erevan du tracé frontalier arméno-turc... Les contentieux sont lourds «mais leurs résolutions ne sont plus des conditions à la reprise du dialogue, souligne Sami Kohen. Les deux parties mettent en avant leur désir de normalisation, c'est déjà ça».

Malgré les déclarations de bonnes intentions, l'économie de l'Arménie, enclavée, risque de pâtir encore longtemps de la frontière close. Aujourd'hui à Kars, la grande ville de la province, Abdullah Gül retrouve les présidents géorgien, Mikhaïl Saakachvili, et azerbaïdjanais, Ilham Aliiev, pour un minisommet régional. Les trois chefs d'État doivent donner le coup d'envoi à la construction du tronçon turc d'une ligne de chemin de fer. Prévu pour être opérationnel en 2010, le tracé Kars-Tbilissi-Bakou contournera l'Arménie, renforçant ainsi la quarantaine régionale de ce pays.

## Un écrivain poursuivi en Turquie

Ragip Duran  
Libération - 24/07/2008

Les poursuites ont récemment été ouvertes par un procureur d'Istanbul pour «insulte aux valeurs religieuses» et le romancier Nedim Gürsel, 57 ans, en est encore stupéfait. «*La Turquie est une république laïque et non pas une théocratie : je n'ai pas eu l'intention d'insulter la religion dans mon livre, mais nous avons la liberté de la critiquer*», soupire l'écrivain qui vit entre Istanbul et Paris, et qui est également directeur de recherche au CNRS et professeur de littérature turque à la Sorbonne.

«**Vilipendé**». La semaine dernière, une information a été ouverte suite à une plainte déposée contre son dernier livre, *Les Filles d'Allah*. Au titre de l'article 216 du nouveau code pénal, adopté il y a trois ans avant le début des négociations d'adhésion avec l'Union européenne, le parquet a estimé que l'auteur a «*vilipendé publiquement les valeurs religieuses d'une partie de la population*». Le romancier risque une peine de prison «*de six mois à un an*» pour risque de déstabilisation de «*l'ordre public*».

«*Il s'agit d'un roman sur la vie du prophète Mahomet et la naissance de la religion musulmane dans lequel je m'interroge sur la croyance, comme sur la violence dans l'islam, à partir des sources principales et traditionnelles, mais aussi à partir de sources secondaires, d'ennemis de Mahomet qui ne peuvent pas faire l'éloge du prophète*», se défend Gürsel soutenu par de nombreux intellectuels. Deux de ses romans lui avaient déjà valu des problèmes avec la justice après le coup d'Etat militaire de 1980. Il fut finalement acquitté. Les avocats de l'écrivain sont optimistes, estimant que leur client «*a donné les éclaircissements nécessaires lors de son interrogatoire*». Mais tout reste possible alors que la Turquie est toujours plus polarisée entre les islamo-conservateurs au gouvernement et, de l'autre, le camp laïc, fort du soutien de l'armée.

«**Fanatiques**». Le bras de fer se déroule par juges interposés. La Cour constitutionnelle est en train d'examiner une interdiction de l'AKP (Parti de la justice et du développement) du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan. Le procureur d'Istanbul a lancé un acte d'accusation contre 86 ex-officiers et personnalités du camp kémaliste, accusés d'avoir constitué un réseau baptisé Ergenekon afin de créer le chaos et un climat propice à un coup d'Etat. «*Les fanatiques restent toujours très dangereux*», estime Gürsel. Une grande partie de ses 37 romans, nouvelles et études, publiés en France au Seuil pour l'essentiel, a été traduite en 12 langues. La traduction française des *Filles d'Allah* devrait paraître à l'automne 2009.

## Personnalités de demain : Zekeriya Öz, les mains propres

Courrier International n° 925 du 24 juillet 2008

Il s'est fait connaître en Turquie par son jusqu'au-boutisme dans l'enquête sur le gang ultranationaliste Ergenekon, dont les projets putschistes auraient bénéficié de soutiens importants au sein de l'appareil d'Etat et dans certaines hautes sphères de l'armée. Ce procureur chargé d'une spectaculaire opération "mains propres" à la turque, comparé d'ailleurs à son homologue italien Antonio Di Pietro, n'a pas hésité à faire arrêter, début juillet, de célèbres généraux à la retraite dans le cadre d'un bras de fer entre la justice civile et une partie de l'establishment civil et militaire. *"Il a ravivé l'espoir que soit enfin mis au jour le système très complexe d'une organisation dont les ramifications vont de la mafia à l'armée, en passant par les médias et la politique"*, écrit l'hebdomadaire turc *Yeni Aktüel*. C'est en effet lorsqu'il s'est attaqué à de gros poissons qu'on a compris que l'enquête irait cette fois plus loin que lors d'autres scandales similaires rapidement étouffés. Agé de 50 ans et diplômé de la faculté de droit de l'université d'Istanbul, Zekeriya Öz a d'abord été avocat. Très concerné par l'intégration des critères européens en matière de droits de l'homme au sein du droit turc, ce procureur, qui a eu à traiter les questions de terrorisme liées à Al-Qaïda et qui a aussi travaillé sur l'assassinat du Premier ministre libanais Rafic Hariri, est perçu comme un proche du gouvernement AKP.

## Turquie : interrogations sur des interpellations dans l'affaire "Ergenekon"

AFP, Ankara - 23/07/2008

La police turque a procédé mercredi à 26 nouvelles interpellations qui pourraient s'inscrire dans le cadre d'un procès visant le réseau nationaliste dit "Ergenekon", accusé de vouloir renverser le gouvernement islamo-conservateur d'Ankara, ont indiqué les autorités.

Un précédent bilan fourni par l'agence Anatolie faisait état de 20 interpellations.

Celles-ci ont eu lieu à Istanbul, ainsi que dans les villes de Kocaeli (nord-ouest), Konya (centre), Mersin (sud) et Elazig (est), selon l'agence.

Anatolie a affirmé qu'il s'agissait d'une nouvelle vague de gardes à vue dans le cadre de l'affaire "Ergenekon" qui secoue depuis plusieurs mois la Turquie, mais le chef de la police de Konya, où sont interrogés les suspects, a jugé prématuré d'établir une connexion avec cette enquête.

"Il s'agit d'une enquête terroriste, nous enquêtons sur les liens avec Ergenekon (...) tout sera plus clair au terme des quatre jours d'interrogatoires" autorisés par la loi, a dit Salih Tuzcu, cité par Anatolie.

Deux généraux quatre-étoiles à la retraite sont actuellement sous les verrous et sont notamment accusés avec 84 autres suspects de vouloir semer le chaos en Turquie et créer un climat favorable à un coup d'état militaire.

L'enquête dans l'affaire "Ergenekon", qui a vu plusieurs personnalités connues - anciens militaires, journalistes, hommes d'affaires - arrêtées depuis l'an dernier, a commencé après la découverte de grenades dans une maison d'Istanbul.

Les arrestations et accusations de "terrorisme" qui ont suivi ont été interprétées comme un bras de fer entre le gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP, issu de la mouvance islamiste) et les milieux kémalistes très soucieux de préserver le caractère laïc du régime.

Plusieurs analystes ont accusé l'AKP de chercher à profiter d'"Ergenekon" pour mettre la pression sur ses adversaires pro-laïques.

L'AKP, actuellement sous le coup d'une action en dissolution pour "activités anti-laïques", nie vouloir installer un régime islamiste en Turquie et affirme être fidèle au principe de la séparation de l'Etat et de la religion.

La date de l'ouverture du procès "Ergenekon", qui a exacerbé les tensions en Turquie, sera connue dans les jours prochains.

## UE : la Chine et la Turquie en tête des alertes alimentaires en 2007

AFP, Bruxelles - 23/07/2008

Le système d'alerte permettant aux 27 pays de l'UE d'échanger rapidement des informations en cas de risque pour la santé dans la chaîne alimentaire, a cumulé en 2007 environ 3.000 alertes diverses, dont beaucoup concernant des produits originaires de Chine et de Turquie.

"Ce système nous permet de prévenir les crises relatives à la sécurité alimentaire et de détecter les problèmes dès leur apparition, réduisant ainsi au minimum les éventuelles menaces pour la santé", a assuré mercredi Androulla Vassiliou, commissaire européenne en charge de la santé.

Les risques les plus souvent signalés sont des micro-organismes potentiellement pathogènes, des corps étrangers (tels que des fragments de verre dans le yogourt), des métaux lourds (mercure dans le poisson) et des mycotoxines. Bruxelles constate une certaine amélioration ces dernières années de la sécurité des pistaches iraniennes, connues pour contenir de l'aflatoxine, une substance hautement cancérigène. Elle souligne toutefois que la prévalence des alertes sur cette substance dans les pistaches turques.

La présence de mercure dans le poisson est en hausse, notamment chez les prédateurs comme l'espadon et le requin. Et le nombre d'alertes concernant la présence de pesticides a doublé en 2007 par rapport à l'année précédente.

En 2007, les alertes ont concerné dans 352 cas des produits alimentaires venant de Chine, soit 12% du total. "Des séries de contrôles sur des produits chinois ont révélé un grand progrès, mais nous avons encore un long chemin à parcourir", a souligné Mme Vassiliou. Viennent ensuite les produits turcs (293 cas), américain (191), espagnols (177), iraniens (133), allemands (122), français (109) et thaïlandais (92).

L'équipe du système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments des animaux (RASFF), basé à Bruxelles, assure un service 24 heures sur 24, pour garantir que des notifications sont envoyées si nécessaire dans un court laps de temps.

En 2007, près d'un tiers concernaient des produits circulant déjà sur le marché européen et nécessitant donc une réaction rapide. Elles concernaient à 65% des produits fabriqués dans l'UE (+la Norvège, le Liechtenstein et l'Islande).

Comme l'année précédente, les produits de la pêche (21%) ont cumulé le plus grand nombre de ces alertes déclenchées pour des produits en circulation, suivis par la viande et les produits carnés (13%), et par les fruits et légumes (12%).

## Turquie/meurtre Dink : un rapport met en cause les forces de sécurité

AFP, Ankara - 23/07/2008

Une commission parlementaire turque a accusé mercredi les forces de sécurité de "négligence" pour n'avoir pas réagi à des informations sur un projet d'assassinat et de n'avoir ainsi pu prévenir le meurtre l'an dernier du journaliste d'origine arménienne Hrant Dink.

Ces accusations figurent dans un rapport non-contraignant d'un groupe établi au sein de la commission des droits de l'Homme de l'Assemblée nationale turque, élaboré après neuf mois d'investigations.

Le document affirme, sans donner de noms, que la police et la gendarmerie ont failli à "enquêter suffisamment et à évaluer" une dénonciation sur un projet d'assassiner le journaliste.

"Dink a perdu la vie (...) parce que les autorités n'ont pas pris les mesures nécessaires en raison d'une négligence de ceux qui étaient responsables à tout les niveaux", souligne le rapport.

Hrant Dink a été tué par balles le 19 janvier 2007 à Istanbul, devant les locaux de l'hebdomadaire bilingue turc-arménien Agos, qu'il dirigeait.

Il s'était attiré la colère des nationalistes pour avoir qualifié de génocide les massacres d'Arméniens commis en Anatolie entre 1915 et 1917, un terme rejeté par Ankara.

Son assassin, Ogün Samast, un chômeur de 17 ans au moment des faits, a déjà avoué son crime devant un tribunal d'Istanbul. Le procès de Samast et de 18 complices présumés est toujours en cours à Istanbul.

Selon l'acte d'accusation, la police a reçu des informations dès 2006 sur un projet de tuer Dink fomenté dans la ville de Trabzon (nord-est), d'où est originaire Samast.

Seulement quatre membres des forces de l'ordre ont pour l'instant été accusés en relation avec le meurtre.

Deux d'entre eux, des gendarmes, ont admis lors d'une audience en mars avoir été au courant du projet d'assassinat et avoir informé leurs supérieurs mais que ceux-ci n'avaient entrepris aucune action pour prévenir le crime.

## Turquie : nouvelle vague d'interpellations dans l'affaire "Ergenekon"

AFP, Ankara - 23/07/2008

La police turque a procédé mercredi à 20 nouvelles interpellations dans le cadre d'un procès visant le réseau nationaliste dit "Ergenekon", accusé de vouloir renverser le gouvernement islamo-conservateur d'Ankara, a rapporté l'agence Anatolie.

Ces interpellations ont eu lieu à Istanbul, ainsi que dans les villes de Kocaeli (nord-ouest), Konya (centre), Mersin (sud) et Elazig (est), selon l'agence.

Parmi les personnes placées en garde à vue par la police se trouvent trois membres du Parti des travailleurs (IP), une petite formation de gauche nationaliste, a souligné l'IP sur son site internet.

Deux généraux quatre-étoiles à la retraite sont actuellement sous les verrous et sont notamment accusés avec 84 autres suspects de vouloir semer le chaos en Turquie et créer un climat favorable à un coup d'état militaire.

L'enquête dans l'affaire "Ergenekon", qui a vu plusieurs personnalités connues - anciens militaires, journalistes, hommes d'affaires - arrêtées depuis l'an dernier, a commencé après la découverte de grenades dans une maison d'Istanbul.

Les arrestations et accusations de "terrorisme" qui ont suivi ont été interprétées comme un bras de fer entre le gouvernement du Parti de la justice et du développement (AKP, issu de la mouvance islamiste) et les milieux kémalistes très soucieux de préserver le caractère laïc du régime.

Plusieurs analystes ont accusé l'AKP de chercher à profiter d'"Ergenekon" pour mettre la pression sur ses adversaires pro-laïques.

L'AKP, actuellement sous le coup d'une action en dissolution pour "activités anti-laïques", a toujours nié vouloir installer un régime islamiste en Turquie et affirme être fidèle au principe de la séparation de l'Etat et de la religion, une des fondations de la république.

La date de l'ouverture du procès "Ergenekon", qui a exacerbé les tensions en Turquie, devra être connue dans les jours prochains.

## Turquie : Phase finale lundi du procès contre le parti au pouvoir

Burak Akinci  
AFP, Ankara - 22/07/2008

La menace d'interdiction, porteuse de crise, qui plane sur le parti islamo-conservateur AKP au pouvoir en Turquie se précise: la Cour constitutionnelle turque commencera la semaine prochaine ses délibérations avec l'intention de rendre un verdict rapide.

"Les délibérations commenceront le lundi 28 juillet dans le procès à l'encontre de l'AKP (Parti de la justice et du développement)", soupçonné d'"activités à l'encontre de la laïcité", a indiqué à la presse Alparslan Altan, secrétaire général par intérim du tribunal.

Il n'a pas précisé combien de jours dureraient les discussions des 11 juges de la Cour qui décideront d'interdire ou pas l'AKP du Premier ministre Recep Tayyip Erdogan, au pouvoir depuis 2002.

"Tout dépend de la marche des délibérations", a souligné ce responsable.

Le vice-président de la Cour constitutionnelle Osman Paksüt, cité par l'agence Anatolie, a voulu ensuite clarifier la procédure aux journalistes: "Nous nous réunirons chaque jour à partir de lundi pour annoncer un verdict le plus rapidement possible", a-t-il dit.

Il n'était lui non plus pas en mesure de dire dans combien de jours une décision serait prise, mais dans le passé, des procédures similaires engagées contre d'autres formations, notamment islamistes, n'avaient pas pris beaucoup de temps.

En mars, le procureur de la Cour de cassation Abdurrahman Yalçinkaya a réclamé l'interdiction de l'AKP, issu de la mouvance islamiste, accusé d'"activités anti-laïques", ce que le parti réfute.

Le procureur et des dirigeants de l'AKP ont défendu leur cause devant les juges de la Cour début juillet.

M. Yalcinkaya a réclamé l'interdiction de la formation du Premier ministre, estimant qu'elle cherchait à "instaurer un régime fondé sur la charia" et que ce projet représentait "une menace évidente et imminente pour la République laïque".

Selon le procureur, l'annulation en juin par ce même tribunal d'un amendement constitutionnel qui autorisait le port du foulard dans les universités a renforcé ses accusations contre l'AKP.

Cette décision des juges a largement été perçue comme un signe précurseur d'une éventuelle interdiction du parti au pouvoir.

Les responsables de l'AKP ont axé leur défense sur les réformes pro-européennes menées par leur gouvernement et l'attachement à la laïcité de leur parti.

Une majorité de sept juges (sur 11) est nécessaire pour interdire l'AKP.

L'AKP a dit lundi avoir mis au point des solutions de rechange pour faire face à une éventuelle dissolution. "Si le parti est dissous, il y a des plans B et C, mais ils n'entreront en vigueur que si nécessaire", a déclaré le vice-président de l'AKP Saban Disli, sans donner plus de détails.

Une nouvelle formation serait créée pour accueillir les députés de l'AKP qui deviendront automatiquement indépendants en cas d'un verdict défavorable à l'AKP, selon les observateurs.

La justice réclame également une interdiction de toute activité au sein d'une formation politique pendant cinq ans à l'encontre de 71 dirigeants du parti (députés, maires, responsables), dont M. Erdogan et le président Abdullah Gül, ce qui devrait entraîner des élections législatives anticipées.

Un an jour pour jour après son impressionnante victoire aux élections législatives avec 47% des suffrages, le 22 juillet 2007, l'AKP est confronté à une situation politique délicate.

Les tensions sont plus que jamais exacerbées entre le gouvernement et le camps laïc mené par l'administration judiciaire et universitaire, ainsi que l'armée, qui n'a jamais été convaincue des ambitions véritables d'une formation dirigeante héritière d'une ligne politique islamiste pure et dure.

M. Erdogan affirme cependant avoir renoncé à son idéologie d'antan tout comme ses principaux collaborateurs.

## La Turquie va acheter six sous-marins pour 2,5 milliards d'euros

AFP, Ankara - 22/07/2008

Une joint-venture menée par l'entreprise allemande HDW va construire six sous-marins d'une valeur totale de 2,5 milliards d'euros (4,0 milliards de dollars) pour la marine turque, a affirmé mardi le ministre turc de la Défense, Vecdi Gönül.

HDW et son partenaire, le britannique Marine Force International, vont construire les sous-marins, de type 214, dans le chantier naval de Gölcük, près d'Istanbul, a indiqué M. Gönül après une réunion sur les industries de défense présidée par le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan.

Deux autres entreprises - le français DCNS et l'espagnol Navantia SA - s'étaient portés candidates pour le contrat.

Le premier navire doit être opérationnel en 2015.

## Duralex sauvé de la liquidation par une solution interne

Christine Berkovicus et Stéphane Frachet  
Les Echos - 22/07/2008

Le tribunal de commerce d'Orléans a choisi de confier la verrerie à des cadres de l'entreprise, aidé par un investisseur, Antoine Loannidès. En liquidation judiciaire depuis avril, Duralex repart avec 200 salariés sur 236.

L'investisseur franco-britannique Antoine Loannidès, cinquante-huit ans, est le nouveau PDG de Duralex. Associé à Pierre Julien, soixante ans, dont le cabinet GMV2 est spécialisé dans les sociétés en difficulté, et à deux cadres de l'entreprise, il a injecté 3,6 millions d'euros pour reprendre la société célèbre pour ses verres de cantine, et convaincre le tribunal de commerce d'Orléans (Loiret), qui a rendu son jugement hier. Il a assuré qu'il conservait 200 des 236 CDI.

L'usine de La Chapelle-Saint-Mesmin était en liquidation judiciaire depuis le 25 avril. Après avoir reçu 17 dossiers, le tribunal en avait retenu trois : deux fonds d'investissements et un industriel, Guy Desjonquères, qui possède la société Metraverre. Ce dernier était sorti de la course après l'audience du 1er juillet. A l'issue d'un exposé à huis clos, vendredi, il ne restait que les deux investisseurs. Hier, le tribunal de commerce a donc favorisé la solution interne, d'autant que le frère d'Antoine Loannidès est l'actuel directeur commercial au Proche et au Moyen-Orient de Duralex, là où le verrier réalise la moitié de son chiffre d'affaires (32,9 millions d'euros en 2007). L'autre finaliste, ancien vendeur de logiciels informatiques, proposait le maintien de 135 emplois et apportait 1 million d'euros.

Propriété de l'italien Bormioli Rocco, qui l'avait racheté à Saint-Gobain, Duralex avait déjà été cédé à un cadre en 2004 et placé en redressement judiciaire sept mois plus tard. Puis, fin 2005, un grossiste turc en articles de vaisselle, Sinan Solmaz, est devenu seul actionnaire. Pendant plus de deux ans, les syndicats n'ont cessé de dénoncer les ventes à perte pratiquées par leur patron, qui achetait le verre produit à Orléans à des prix inférieurs au marché au profit de ses sociétés de négoce en Turquie, privant ainsi Duralex de rentrées financières. La fermeture de la deuxième usine du groupe, à Rive-de-Gier (Loire) a également pesé sur les comptes, puisque les 100 salariés ont été payés des mois à ne rien faire, faute d'accord sur le plan social.

### Elargir la gamme

En mars 2007, la société avait déjà frôlé la liquidation, mais Sinan Solmaz, qui a investi environ 10 millions d'euros, avait redressé la situation in extremis, avant de sombrer un an plus tard avec un passif d'au moins 20 millions. Il a fait appel de la décision de liquidation, mais les juges ont rejeté sa requête en l'absence d'apport de fonds. En juin, l'entreprise a retrouvé des comptes à l'équilibre. Duralex illustre le savoir-faire industriel français. La marque a longtemps équipé cantines et collectivités en verres cannelés, assiettes et saladiers. Ce célèbre verre trempé, réputé pour sa solidité, avait été mis au point en 1939. « *En nous appuyant sur le mince service R&D qu'il nous reste et sur des partenaires extérieurs, nous allons rajeunir cette marque porteuse, en élargissant la gamme. Nous prenons le pari de retrouver une trésorerie positive rapidement* », envisage Pierre Jullien, nouveau DG de Duralex.

## La Turquie n'évitera pas un référendum d'adhésion en France

Jean Quatremer  
Libération - 22/07/2008

Après moult rebondissements, l'article 88-5 de la Constitution française, tel qu'adopté hier par le congrès, est désormais ainsi rédigé :

*« Tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un État à l'Union européenne et aux Communautés européennes est soumis au référendum par le président de la République. Toutefois, par le vote d'une motion adoptée en termes identiques par chaque assemblée à la majorité des trois cinquièmes, le Parlement peut autoriser l'adoption du projet de loi selon la procédure prévue au troisième alinéa de l'article 89 ».*

Autrement dit, le référendum reste la règle pour ratifier un traité d'adhésion, contrairement au souhait du président de la République qui voulait retrouver sa pleine liberté en ce domaine. Mais le front antiturc des députés UMP a tenu bon : simplement, la version de l'article 88-5 adoptée par la commission des lois de l'Assemblée nationale qui imposait un référendum uniquement pour les pays représentant 5 % de la population européenne (en clair, la Turquie et l'Ukraine) a heureusement été supprimée. Si le référendum demeure de droit, une bienheureuse soupape de sûreté a été introduite : si 3/5 des députés et 3/5 des sénateurs le demandent, le traité d'adhésion sera adopté par un congrès (réunissant l'Assemblée et le Sénat) encore une fois à la majorité des 3/5 des présents.

Si la Turquie n'est plus spécifiquement visée, il est clair que seul ce pays aura des difficultés à réunir une telle majorité pour éviter un référendum... Cela n'est pas brillant, surtout de la part d'un parti, l'UMP, qui a soutenu sans faille Jacques Chirac : n'est-ce pas ce président de la République qui a arraché en 1999 et 2004 l'ouverture des négociations d'adhésion avec Ankara ? A-t-on entendu alors des rumeurs de protestations dans les rangs umpesques ? L'inconséquence politique est décidément sans limites.

## Amorce d'une détente entre l'Arménie et la Turquie

Mariam Haroutunian  
AFP, Erevan - 21/07/2008

Le président arménien Serge Sarkissian a laissé entrevoir lundi une détente dans les relations entre Erevan et Ankara, qui n'entretiennent pas de relations diplomatiques, à la suite de contacts début juillet en Suisse entre diplomates des deux pays.

"Il est important que se dessinent des tendances dans les relations turco-arméniennes pour commencer des discussions saines sur tous les problèmes. La visite en Arménie du président turc Abdullah Gül pourrait transformer ces tendances en un mouvement stable et positif", a déclaré M. Sarkissian lors d'une conférence de presse.

Le chef de l'Etat arménien a invité son homologue turc à se rendre à Erevan le 6 septembre à l'occasion d'un match éliminatoire Arménie-Turquie pour le Mondial 2010 de football. M. Gül n'a pour l'instant pas répondu à cette invitation.

Dans les deux pays "il y a beaucoup plus de partisans d'une amélioration des relations que de gens qui s'y opposent", a souligné M. Sarkissian ajoutant que les chefs d'Etat avaient "obligation" de travailler dans cette direction.

Les milieux économiques des deux pays militent déjà pour une détente. En janvier 2007, des hommes d'affaires arméniens et turcs se sont ainsi prononcés pour l'ouverture de la frontière entre les deux pays, fermée en 1993, lors d'une conférence internationale à Erevan.

M. Sarkissian a également confirmé des contacts début juillet à Berne entre des diplomates turcs et arméniens, dont la presse turque avait fait état la semaine dernière.

"Il n'y a rien de secret (dans ces contacts) et il ne faut pas s'étonner. De tels contacts entre des officiels n'ont jamais cessé", a-t-il dit.

Des responsables politiques turcs et arméniens se sont déjà rencontrés en marge de réunions internationales, comme lors du sommet des pays riverains de la mer Noire l'an dernier à Istanbul.

En 2006, Ankara avait aussi révélé que des diplomates turcs et arméniens avaient mené trois séries de pourparlers "afin de déterminer s'il existe un terrain d'entente pour faire progresser les relations bilatérales".

Pour des analystes, les derniers développements dans les relations bilatérales marquent toutefois une évolution importante.

"Tout ce qui s'est passé ce dernier mois entre les deux pays n'est jamais arrivé avant", estime Alexandre Iskandarian, analyste politique basé à Erevan. "Il s'agit d'une nouvelle étape dans les relations" turco-arméniennes, ajoute-t-il.

Ankara a refusé d'établir des relations diplomatiques avec l'Arménie depuis que cette ex-république soviétique est devenue indépendante en 1991 en raison des efforts d'Erevan pour obtenir la reconnaissance des massacres d'Arméniens perpétrés sous l'Empire ottoman comme un génocide.

En 1993, la Turquie a fermé ses frontières avec l'Arménie en signe de solidarité avec son proche allié l'Azerbaïdjan, alors en guerre avec Erevan, infligeant ainsi un lourd préjudice économique à ce pays pauvre.

Les Arméniens estiment que les massacres commis au cours de la Première Guerre mondiale, en pleine décomposition de l'Empire ottoman, entre 1915 et 1917, ont fait près de 1,5 million de morts. Une vingtaine de pays reconnaissent ces tueries comme un génocide.

La Turquie rejette catégoriquement le qualificatif de génocide et fait valoir que 300.000 Arméniens et au moins autant de Turcs sont morts dans des combats après que les Arméniens eurent pris les armes pour la création d'un Etat arménien indépendant au début du 20e siècle.

## La Turquie à la recherche de soutiens pour un siège au Conseil de sécurité

AFP, Istanbul - 21/07/2008

Le ministre turc des Affaires étrangères Ali Babacan a quitté la Turquie lundi pour New York, où il conduira une série d'entretiens visant à chercher des soutiens à la candidature de la Turquie pour un siège non-permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

S'adressant à la presse avant son départ d'Istanbul, M. Babacan a indiqué qu'il allait rencontrer le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et les ambassadeurs auprès de l'ONU de plusieurs pays, qui vont élire en octobre deux nouveaux membres non-permanents au Conseil de sécurité pour 2009-2010.

"Nous allons leur expliquer notre politique étrangère et les contributions de la Turquie à la sécurité, à la paix et à la stabilité dans la région", a déclaré M. Babacan.

L'Autriche et l'Islande sont également candidates.

La Turquie mène une campagne intensive depuis deux ans pour l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité, développant des liens avec de nombreux pays africains et du Pacifique avec lesquels elle n'avait jusque là que peu de contacts.

## L'OCDE s'inquiète pour l'économie de la Turquie

Yves Bourdillon  
Les Echos - 21/07/2008

*Dans une conjoncture internationale maussade et un climat politique intérieur inquiétant, la croissance faiblit depuis un an et le déficit extérieur s'est aggravé. L'Organisation de coopération et de développement économiques recommande donc à la Turquie de prendre de nouvelles mesures énergiques.*

Après un redressement remarquable, la Turquie risque d'entrer dans une zone de turbulences si elle ne restaure pas sa compétitivité, avertit l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport sur la Turquie publié jeudi dernier.

Certes, l'OCDE reconnaît les progrès effectués par le pays depuis la crise financière de 2001, surmontée avec l'aide du Fonds monétaire international ; une inflation ramenée au plus bas niveau depuis quarante ans, un triplement des investissements étrangers et une croissance « de tigre », à près de 7 % l'an. Mais la croissance faiblit depuis un an et le déficit extérieur s'est aggravé « *du fait de la vigueur de la demande intérieure, alimentée par les entrées de capitaux, de la pénétration croissante des importations et de la flambée mondiale des prix de l'énergie et des matières premières* ». « *Ce creusement du déficit a rendu la Turquie plus vulnérable aux changements d'humeur des investisseurs* », note l'Organisation de coopération et de développement économiques, compte tenu de la conjoncture internationale maussade et d'un climat politique intérieur inquiétant, marqué par l'étude de l'interdiction du parti au pouvoir, l'AKP, par la Cour constitutionnelle.

### Réformer le marché du travail

L'Organisation recommande donc à la Turquie de prendre de nouvelles mesures énergiques. Sur le plan budgétaire, le pays dégage régulièrement des excédents lui permettant de réduire sa dette publique, il faut donc continuer dans cette voie au prix d'un plafonnement pluriannuel des dépenses publiques. La stratégie de désinflation menée via la politique monétaire aura aussi besoin, pour réussir, d'une réforme du régime de la concurrence, avertit l'OCDE, afin de faire pression sur les hausses de prix des produits et des services. En outre, les entreprises turques doivent désormais « *répondre à la concurrence croissante des pays à faibles coûts de main-d'oeuvre* » ainsi qu'à l'appréciation réelle de leur monnaie nationale, estimée à 14 % sur les quatre premiers mois de l'année. Elles doivent pour cela « *gagner en productivité et développer l'innovation et la différenciation des produits* ». Les entreprises de l'économie grise doivent donc être incitées à entrer dans le secteur formel où elles pourront avoir accès aux capitaux et à une main-d'oeuvre qualifiée. Pour cela, selon l'OCDE, la Turquie doit réformer sa réglementation du marché du travail afin de « *surmonter le clivage entre des pratiques d'emploi respectueuses du droit, mais rigides, et des pratiques très flexibles mais contraires à la loi* ».

## Un groupe d'actionnaires rachète Duralex

Caroline Pintard  
Le Figaro - 21/07/2008

Suite à la décision du tribunal de commerce d'Orléans, la verrerie Duralex International France sera reprise par un groupe de quatre actionnaires français.

Selon les juges du tribunal, cette offre de reprise présentait «un projet commercial intéressant» qui permettrait la sauvegarde de 200 emplois. «Le tribunal a ordonné la cessation de la société Duralex International France au profit d'un groupe de quatre actionnaires français représentant la nouvelle société Duralex International». Cette dernière société est représentée par deux cadres de Duralex, un industriel franco-britannique, et un spécialiste de reprise d'entreprises.

Les deux derniers candidats en lice avaient été reçus vendredi par les juges. Un seul dossier, parmi les 17 présentés aux juges initialement, a finalement été retenu au soir de ces entretiens.

Les syndicats CGT, représentés par Pascal Colichet, ont exprimé leur satisfaction suite à cette annonce: «nous sommes satisfaits de cette décision qui permet d'éviter la fermeture d'une entreprise viable» a-t-il indiqué.

La société Duralex International France s'était retrouvée en cessation de paiement le 1er avril dernier. Les juges estimaient son passif à «30 millions d'euros dont plus du tiers composé de créances immédiatement exigibles». L'homme d'affaires turc Sinan Solmaz, l'ancien président de Duralex avait contesté cette décision. La cour d'appel l'a néanmoins débouté.